

# Arve et Giffre



## PROGRAMME LEADER



Territoire en Haute-Savoie

### FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE

**Etat membre :** France

**Région :** Rhône-Alpes

**Structure porteuse :**  
Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes

**Nombre de communes :** 18

**Superficie :**

**Nombre d'habitants :** 55 000 habitants

### Stratégie de développement

#### **PRIORITE CIBLEE : Territorialisation de l'économie rurale.**

Conformément à l'enjeu régional « Territorialisation de l'économie rurale », et aux enjeux locaux ciblés par le territoire, et en cohérence avec la stratégie des intercommunalités, le GAL a choisi de concentrer sa stratégie autour de 3 axes stratégiques :

**AXE STRATÉGIQUE 1 :** Développer des circuits de proximité autour de l'agriculture et de la filière bois.

**AXE STRATÉGIQUE 2 :** Orienter l'offre touristique de montagnes vers une consommation locale.

**AXE STRATÉGIQUE 3 :** Renforcer les liens entre les différentes filières économiques.

### Coopération

#### **Objectifs :**

- Mettre en place une filière de proximité autour du bois-bûche en s'inscrivant dans une logique d'économie durable.
- Apporter des réponses aux enjeux de la qualité de l'air.
- Assurer la valorisation, à l'échelle locale, des effluents d'élevage en développant des liens entre le monde agricole et la filière bois.

#### **Action :**

- ✓ La mise en place d'un hangar (compris entre 500 et 1000 m<sup>2</sup>) muni de plusieurs séchoirs permettant le séchage rapide de centaines de stères simultanément. Le hangar permettra de stocker jusqu'à 400 mètres cube de bois et permettra de sécher 10 000 mètres cube de bois par an. À titre de comparaison, l'unité de séchage bois bûche permettra de sécher les stères entre 10 et 20 jours alors que le séchage à l'air libre nécessite 2 ans.
- ✓ La mise en place d'un méthaniseur permettant d'alimenter l'unité de séchage bois-bûche. La méthanisation consiste à transformer des matières organiques (ici les effluents d'élevage) en biogaz grâce à la présence de bactéries. Le résidu issu de la méthanisation s'apparente à du compost qui peut être épandu dans les champs.
- ✓ Ce projet sera mené à titre expérimental, les élus et les partenaires souhaitent pouvoir mener cette action en partenariat avec d'autres territoires afin d'enrichir le projet ou capitaliser sur des expériences réussies.

**Enveloppe FEADER dédiée :** 350 000 €.



### CONTACTS

**Yacine MABAOUJ**  
Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.

**04.50.89.62.89**

**yacine.mabaouj@2ccam.fr**